

Notation administrative



La campagne de notation administrative vient de commencer. Si votre chef d'établissement n'a pas encore pris contact avec vous, il va le faire sous peu.

Pour être en mesure d'argumenter efficacement en cas de divergence de vue, mieux vaut connaître les règles qui régissent cette procédure administrative.

Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires sur notre site Internet :

www.sncl-faen-versailles.org

Congés de Formation

Les dossiers sont à rendre au plus tard le **21 janvier 2010**.



RAPPEL :

- ◆ Période limitée à 12 mois pour l'ensemble de la carrière ;
- ◆ Rémunération forfaitaire égale à 85 % du traitement brut et de l'indemnité de résidence perçus au moment de la mise en congé (plafonnée à l'indice 543) ;
- ◆ Frais de formation non pris en charge.

Pour plus d'informations, consultez notre

site Internet :

www.sncl-faen-versailles.org

Meilleurs vœux pour 2010



Temps partiel

Les demandes doivent être retournées à la DPE au plus tard le **11 janvier 2010**.

RAPPEL :

On distingue :

- ◆ le temps partiel sur autorisation (pour convenances personnelles), soumis à l'accord préalable du supérieur hiérarchique ;
- ◆ le temps partiel de droit (pour raisons familiales).

Remarque :

Il est possible d'effectuer son temps partiel sur une **base annuelle**.

Le bénéfice du temps partiel annualisé n'est accordé que si son organisation reste compatible avec les nécessités de service et la continuité du service public.

Pour plus de renseignements, consultez notre site :

www.sncl-faen-versailles.org

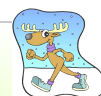
Mutations Inter Académiques 2010



Jusqu'au 15 janvier : possibilité de contester son barème par écrit.

A partir du 25 janvier : nouvel affichage des barèmes retenus après les groupes de travail académiques. En cas de désaccord, on peut encore contester jusqu'au **1er février**. Il faut vérifier ce nouvel affichage pour vous assurer que votre barème n'a pas été modifié.

Réduction d'impôt



Pour pouvoir déduire 66% de votre cotisation syndicale de vos impôts sur les revenus de 2009, payez-la impérativement **avant la fin du mois de décembre** (si ce n'est déjà fait).

Pour nous joindre :

Adresse postale : SNCL-FAEN Versailles 13 avenue de Taillebourg 75011 Paris
Tél : 06 67 44 76 26 Email : sncl-faen-versailles@orange.fr Site : www.sncl-faen-versailles.org